



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



La protection du  
patrimoine culturel  
subaquatique

## DEUXIEME CONFERENCE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE

1<sup>er</sup> au 3 décembre 2009 au Siège de l'UNESCO (7,  
place de Fontenoy, Paris 7e) en Salle IV)

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### 1. Lieu et date de la réunion

##### Conférence des Etats parties:

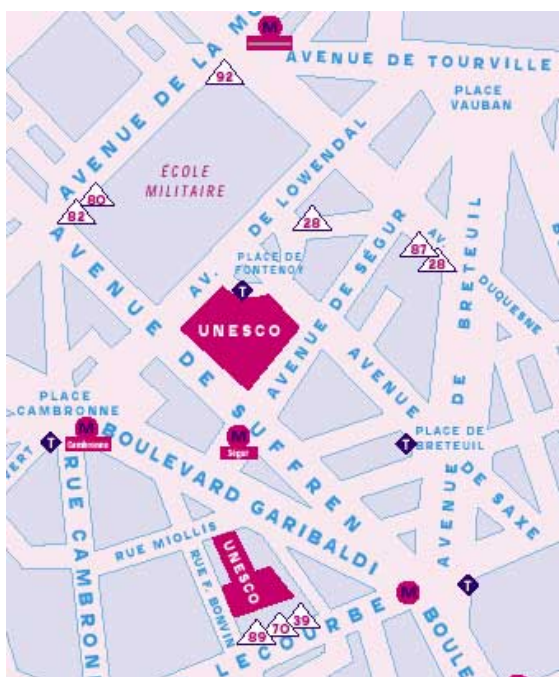
1-3 décembre 2009, 10 h – 18 h  
UNESCO, bâtiment Fontenoy  
Entree: 7, Place de Fontenoy  
Salle IV

Aucune session en séance plénière n'est prévue en soirée. **Merci de gagner vos sièges avec ponctualité.**

Une interprétation simultanée des débats sera fournie dans les six langues officielles (ang/ar/ch/es/fr/ru). Pendant les sessions, les documents de travail seront traités sur écran géant en anglais et en français.

##### Métro:

Les stations de métro les plus proches:  
Séguir (ligne 10)  
Cambronne (ligne 6)



#### 2. Contact UNESCO Secrétariat

Ulrike Guérin  
UNESCO  
Secrétaire de la  
Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique  
Section des musées et objets culturels  
1 Rue Mollis, 75732 Paris Cedex 15, France  
Tel: + 33 (0) 14 56 844 06  
Fax : + 33 (0) 14 56 855 96  
Courrier électronique: [u.querin@unesco.org](mailto:u.querin@unesco.org)

### **3. Formalités d'entrée**

Merci de présenter un passeport valide et l'invitation à la Conférence pour entrer dans le bâtiment de l'UNESCO. Chaque participant recevra un badge. Vous êtes priés de porter ce badge pendant la durée de la réunion pour des raisons de sécurité.

L'entrée dans le bâtiment de l'UNESCO pour les participants n'ayant pas encore de badge n'est possible que par le 7, place de Fontenoy.

### **4. Informations pratiques**

Plusieurs possibilités sont offertes pour le déjeuner : la cafétéria ou le restaurant au 7e étage du bâtiment Fontenoy ou encore le Bar des délégués. Une cafétéria est également ouverte au sous-sol du bâtiment Mollis (1, rue Mollis).

Une banque et des distributeurs de billets sont à votre disposition 24h sur 24h à Fontenoy, dans le hall Miro. Il est possible d'acheter des cartes postales, des journaux, des publications et des souvenirs dans le hall d'entrée de l'UNESCO. Un bureau de poste se situe en face du bâtiment principal de l'UNESCO, 3, Avenue de Saxe, 75007 Paris.

### **5. Documents de réunion et autres informations utiles**

Veillez consulter les documents de travail de la Conférence :

<http://www.unesco.org/fr/underwater-cultural-heritage/the-2001-convention/meeting-of-states-parties/second-session-of-the-meeting-of-states-parties/>

### **6. Coût liés au logement et au voyage**

Conformément à la pratique habituelle, les frais de voyage et de séjour des participants sont à la charge de l'Etat qu'ils représentent.

Les participants sont invités à organiser leur logement par eux-mêmes ou par leur délégation permanente. Veillez noter qu'un certain nombre d'hôtels à proximité de l'UNESCO offrent des tarifs préférentiels pour les délégués auprès de l'UNESCO et vous souhaiteriez peut-être vous renseigner au moment d'effectuer votre réservation.